

Le Thor : la Journée petite enfance sera centrée sur 'le goût du beau chez le toutpetit'



Organisée par le Service Livre et Lecture du Département de Vaucluse, la Journée petite enfance aura lieu ce jeudi 29 septembre à l'auditorium Jean Moulin au Thor.

Sur le thème du 'goût du beau chez le tout-petit', cette journée permettra aux professionnels de la petite enfance d'échanger avec des experts concernant l'importance du livre pour le tout-petit. Un stand de livres à la vente sera tenu toute la journée par la librairie avignonnaise L'Eau Vive.

Le programme

La Journée petite enfance débutera avec une intervention d'Evelio Cabrejo-Parra, psycholinquiste et



spécialiste de la construction psychique et cognitive de l'enfant, autour de 'L'émerveillement chez le bébé'. Cette intervention engagera une refléxion auprès des professionnels sur la sensibilité du tout-petit à la beauté et à ses exigences en matière de choix.

S'ensuivra une lecture à voix haute d'un album issu de l'une des valises thématiques du service Livre et Lecture du Département avant de procéder à des partages d'expériences et des échanges sur les ateliers proposés par Pascal Humbert à partir des valises thématiques de Katsumi Komagata et Bruno Munari. Gwenaelle Moulinas de la Médiathèque de Châteauneuf-de-Gadagne et Françoise Derouet du Relais Petite Enfance de l'Isle-sur-la-Sorgue proposeront leurs retours sur les expérimentations de terrain.

Ensuite, il y aura une lecture à voix haute d'un album de l'artiste-graveure Julia Chausson, puis une découverte de son univers, suivi d'une rencontre en dialogue avec Lucie Auzet et Bénédicte Chapelet, toutes deux bibliothécaires jeunesse.

Enfin, un partage d'expériences et des échanges sur l'utilisation de la valise thématique avec des albums tactiles proposée par le service Livre et Lecture avec Laure Rapinat du Relais petite enfance d'Orange et de Piolenc avant de découvrir une présentation sur le thème 'La salle d'attente de PMI (Protection maternelle et infantile) : un lieu privilégié pour la rencontre des bébés et de leurs parents avec des albums'.

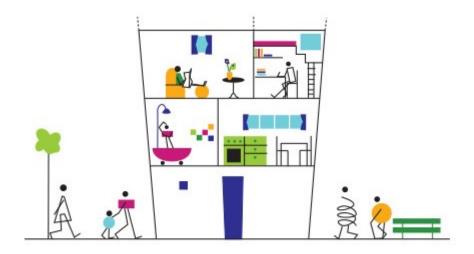
Jeudi 29 septembre. De 8h15 à 16h30. Auditorium Jean Moulin. 971 Chemin des Estourans. Le Thor.

V.A.

Département de Vaucluse, Fusion actée pour le Bailleur social Vallis Habitat avec la coopérative Grand Delta Habitat



Ecrit par le 26 octobre 2025



Hier 6 septembre, le Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat Vallis Habitat a officiellement approuvé le projet de fusion par absorption au profit de la coopérative d'intérêt collectif (Scic) Grand Delta Habitat avec 15 voix pour, 10 voix contre et 2 abstentions. Le projet de rapprochement est fixé au 31 décembre 2022. La fusion des deux opérateurs -Vallis habitat 16 000 logements- conduira Grand Delta Habitat -22 000 logements- à gérer 38 000 logements dont 30 000 ancrés sur le seul territoire de Vaucluse armé d'environ 700 salariés.

Réponse le 7 octobre

C'est une première étape de faite avant que le <u>Département de Vaucluse</u> n'acte officiellement la fusion lors de son assemblée plénière départementale du 7 octobre prochain et après l'assentiment de la préfète de Vaucluse. Deux délibérations auront lieu : la fusion de <u>Vallis habitat</u> avec <u>Grand Delta Habitat</u> et la création de 158 postes de fonctionnaires au Département pour répondre aux 158 fonctionnaires en poste actuellement chez Vallis Habitat qui souhaiteraient être mis à disposition des collectivités vauclusiennes.

Une nécessaire opération

L'opération, réfléchie et voulue par le Département, dont la présidente, Dominique Santoni, aurait dès les premiers mois de sa mandature sollicité Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat, pour faire le point sur le logement social. Objectif ? Rationaliser le logement social, réhabiliter un parc vieillissant, répondre aux demandes des maires pour des habitants dont plus de 76% sont éligibles au logement social.



Ecrit par le 26 octobre 2025



Points de force et faiblesse

Par ailleurs, la fusion fortifie GDH face à la Loi Elan 2 (La Loi Elan a été votée en octobre 2018, la Loi Elan 2 devrait sortir) qui préconise le regroupement des bailleurs sociaux à hauteur de 30 000 logements. Mais ça ne s'arrête pas là. La RE 2020 (ex règlementation thermique- Règlementation environnementale) et le diagnostic de performance énergétique modifient considérablement le paysage locatif. En effet, dès 2025 les logements les plus énergivores (classés G) seront interdits à la location. Dès 2028, ce sera au tour des biens classés F d'être interdits, et enfin aux logements classés E d'ici 2034. Alors si les toutes dernières années, la gestion de Vallis habitat s'est fondamentalement améliorée, son patrimoine très ancien et ses plus de 3% de logements vacants devront être rapidement pris en charge par GDH, ainsi que lors des opérations déjà en cours telles qu'avec l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), le NPRNRU (Nouveau programme national de rénovation urbaine) le NPNTQAD (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés), Cœur de ville et autre 'Petite ville de demain (Relance des territoires).

Secteurs public et privé, une autre vision du logement ?

Cependant les syndicats de salariés, FO, CFDT et CGT ainsi que certains élus vauclusiens dénoncent la disparition du service public, s'inquiètent de l'augmentation des loyers pour les résidents actuels, et des maires craignent de perdre la main, notamment lors des commissions d'attribution. Enfin les salariés de Vallis Habitat appréhendent un changement de poste et de statut.

La réponse de Grand Delta Habitat

«Chaque collaborateur de Vallis Habitat trouvera sa place dans la nouvelle structure, annonce GDH. Les fonctionnaires territoriaux disposeront de la possibilité d'un détachement, d'une mise à disposition, d'une contractualisation à durée indéterminée, choix qui lui appartiendra individuellement. L'entreprise



devenue plus importante offrira également plus d'opportunités de nouvelles missions et de rémunérations.»



Pas de perte de rémunération

la plus importante coopérative de France continue spécifiant que « L'alignement des conventions collectives aura un effet positif entre autres sur l'intéressement -l'enveloppe distribuée chez GDH est le double que celle de Vallis Habitat et la prime de vacances (+ 1000€ chez GDH par rapport à VH). Enfin, les négociations se déroulant avec les représentants du personnel dans un délai de 15 mois maximum, chaque salarié conserve ses conditions de rémunération précédente. »

Le Département garde la main

Suite à la fusion, le Département de Vaucluse détiendra 36% du capital devenant le second actionnaire après <u>Action logement</u>.

Les chiffres une fois la fusion entérinée ?

219M€ d'investissement, 205M€ de chiffre d'affaires, 90 000 personnes logées, 38 000 logements dans 85 communes vauclusiennes, 8 000 lots en gestion de copropriété, 700 collaborateurs, 10 agences de proximité et 4% de logements vacants.

Dans le détail?

Vallis Habitat gère environ 16 000 logements soit 46% du patrimoine HLM de Vaucluse aidé en cela par 308 salariés dont 158 fonctionnaires. L'Office public de l'habitat avait absorbé en décembre 2018 l'Office public de l'Habitat Grand Avignon résidences, alors bailleur social de la Ville d'Avignon. Le problème ? L'OPH d'Avignon et Vallis Habitat –ex-Mistral habitat, bailleur du Département- possèdent des patrimoines anciens qui nécessitent d'importantes rénovations, voire des démolitions afin de remodeler les quartiers en privilégiant circulations et végétalisation en pied d'immeubles.



Ecrit par le 26 octobre 2025



DR Réinventer le logement social

Les dirigeants

Les dirigeants de Vallis Habitat sont Corinne Testud-Robert la présidente -vice-présidente au Conseil départemental pour les communes du canton : Grillon, Richerenches, Valréas et Visan-, présidente de la commission Habitat, élue depuis 2015- et Lucas Beaujolin le directeur général, ancien directeur commercial chez Grand Delta Habitat.

Les agences de proximité

Vallis Habitat possède 9 agences de proximité et antennes dont deux à Avignon 'Grand Sud-Est' à la Trillade et à 'Monclar' et les autres 'Grand Avignon' au Pontet ; Cavaillon ; Monteux, Orange et trois antennes à Apt, Pertuis et Carpentras. Certaines devraient, à l'avenir disparaître au profit des agences existantes de GDH cependant deux nouvelles agences seront bientôt créées pour 'Apt-Luberon et Bollène Nord-Vaucluse garantissant l'emploi de 28 équivalents temps-plein.



Ecrit par le 26 octobre 2025



DR

Les chiffres

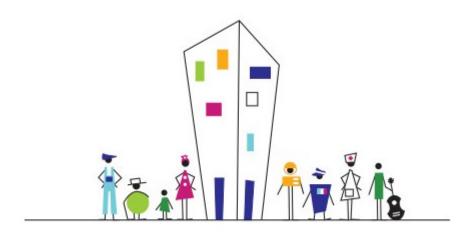
En 2021 le budget d'investissement de Vallis Habitat se montait à 90M€ et devait livrer 148 logements à Cheval-Blanc, Caumont-sur-Durance, Jonquerettes, Le Thor, Villelaure, Saint-Saturnin-les-Avignon, Villeneuve-les-Avignon et Les Angles. En 2020, 129 logements avaient été livrés et 379 réhabilités. En 2021, 122 projets de constructions avaient été actés ainsi que la réhabilitation de 93 logements. L'autofinancement HLM de Vallis Habitat était de 5,831M€ pour un résultat net de 2,484M€ et un chiffre d'affaires de 74,623M€.

En 2020

Le bailleur social comptait un peu plus de 16 000 logements en Vaucluse, dans le Gard, les Bouches-du-Rhône au cœur de 80 communes et 465 résidences dont 13 603 logements collectifs et 2 425 logements individuels. 8 717 logements sont situés en zone QPV (Quartier prioritaires de la politique de la ville, bas revenus des habitants) et 857 foyers-logements. Vallis habitat accueille 37 448 locataires soit 6,7% de la population Vauclusienne.





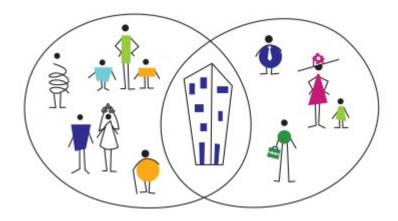


DR

Les démolitions actées en 2020

49 logements devaient être démolis à Cavaillon à la résidence du docteur Ayme, 114 à Orange pour la résidence l'Aygues et 30 logements à la Reine Jeanne à Avignon.

Ensemble, Vallis Habitat et Grand Delta habitat prévoient, chaque année de réhabiliter 4 000 logements, d'en attribuer 2 700 lors de Caléol (Commission d'attribution des logements et d'examen d'occupation des logements), de construire 500 logements, d'en vendre 120, d'aménager 50 lots et de continuer à gérer des syndics.



DR

Enfin, parce que ce sont eux qui ont voté -ou non- la fusion, voici pour mémoire, les 27 membres du Conseil d'Administration qui ont présidé au changement de paradigme

15 représentants désignés par le Conseil départemental de Vaucluse





Corinne Testud-Robert (Présidente), Elisabeth Amoros (Vice-Présidente), Thierry Lagneau, Myriam Silem, Fabrice Martinez-Tocabens, Marie Thomas de Maleville.

Dont 9 représentants Personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques ou en matière d'affaires sociales : Patrick Courtecuise, Joël Granier, Virginie Issautier, Dominique Riberi, Lara Villiano, Anne-Priscille Bazelaire

Et dont 3 ont la qualité d'élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'Office, autre que le Département : Elhadji Ndiour, élu de la commune d'Apt, Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues.

Deux membres désignés par le Conseil départemental de Vaucluse en qualité de représentants des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées Benoit Filist et Isabelle Gineste

Un membre désigné par la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse Daniel Planelles.

Un membre désigné par l'Union départementale des Associations Familiales de Vaucluse Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal

Un membre désigné par les associés des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction de Vaucluse

Etienne Ferracci

2 membres des organisations syndicales de salariés les plus représentatives de Vaucluse Jean-Luc Bonnal (FO) et Denis Blancs (CGT)

Cinq représentants des locataires

Françoise Jacob (AFOC), Mohammed Lhayni (CGL 84), Daniel Krempf (CLCV 84), Laurence Cermolacce-Boissier (CNL 84) et Labbadia Rund (CNL 84).





DR

Près de 156 000 cyclistes ont gravi le Ventoux en 2021





Ecrit par le 26 octobre 2025



L'an dernier, 155 746 passages de vélo ont été enregistrés sur les trois routes donnant accès au sommet du Ventoux. C'est 35 000 de plus que les années précédentes où ils étaient environ 120 000 à se mesurer aux pentes du géant de Provence. Faut-il y voir 'un effet Tour de France' suite à la double ascension inédite proposée le 7 juillet dernier lors de la 11° étape de l'édition 2021 de la grande boucle ? Toujours est-il que le célèbre mont Chauve semble attirer de plus en plus d'amateur de vélo du monde entier. Ils étaient ainsi encore à peine 100 000 à tenter de le gravir il y a un peu plus de 5 ans.

Un succès à mettre en grande partie au crédit de la politique touristique du Conseil départemental de Vaucluse et des communes du département afin de développer l'offre cyclotouristique grâce à l'aménagement de large bande cyclable, de vélo-route maillant l'ensemble du territoire ainsi que des services dédiés à l'accueil de cette clientèle (bornes de recharge pour les vélos électriques, lieux de réparation, hébergements adaptés aux spécificités des 2 roues...). Le tout conforté par une stratégie d'image visant notamment à recevoir régulièrement, tous les 4 ou 5 ans, au Ventoux le Tour de France et son audience cumulée de 2 milliards de téléspectateurs et auditeurs provenant de 190 pays.

Plus de la moitié passent par Bédoin

Dans le détail, c'est par la route du Ventoux-Sud, celle de Bédoin, que l'on dénombre le plus de passages. Ils sont ainsi 81 835 cyclistes à avoir emprunté cet axe, le plus renommée, pour gravir le Ventoux avec 21



kilomètres d'ascension (quasiment sans possibilité de répit), 1 600 mètres de dénivelée et une pente moyenne de 7,5% atteignant 11,5% par endroit. Cette voie représente 52,5% des passages enregistrés. Les amateurs de la petite reine ont été ensuite 46 059 (soit 29,6% du trafic total) à avoir emprunté la route d'accès du Ventoux-Est par Sault. Il s'agit de la voie la plus 'facile' avec une ascension de 26 kilomètres à 4,6% de pente moyenne.

Enfin, ils ont été 27 851 (17,9%) à avoir pris prendre la route la moins connue, celle du Ventoux-Nord par Malaucène. Elle n'en reste pas moins très difficile avec 21 kilomètres d'ascension irrégulière, 1 535 mètres de dénivelée avec une pente moyenne de 7,3% et de courts tronçons atteignant près de 13%.

En moyenne, ces trois itinéraires ont été les plus fréquentés au mois de septembre 2021 (37 125 passages) devant ceux de juillet (33 257) puis d'août (31 705). A l'inverse, c'est en janvier que l'on a comptabilisé le moins de passage (339) ainsi qu'en février (936).

Par ailleurs, les systèmes de comptage des vélos ont aussi permis de quantifier le trafic dans les gorges de la Nesque (47 953 passages de vélo en 2021) ainsi qu'au col de la Madeleine (101 286).

De quoi justifier le titre de 'Terre de vélo' pour le Vaucluse ? Certainement puisque après s'être entrainé sur les routes des Baux-de-Provence, Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, n'a pas résisté, lui aussi, à l'appel du Ventoux qu'il a gravi le 7 août dernier (voir photo ci-dessous). Une ascension qui sera comptabilisée dans celles de 2022.



Ecrit par le 26 octobre 2025



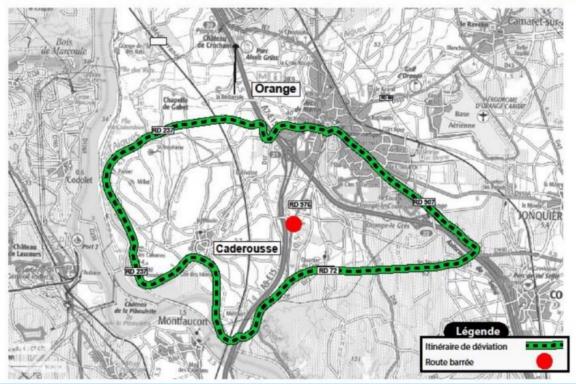
Laurent Wauquiez n'a pas résisté au pouvoir d'attraction du Ventoux. Le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a gravi à vélo le géant de Provence le 7 août dernier après s'être entrainé sur les pentes des Baux-de-Provence quelques jours auparavant.

Orange : la circulation modifiée sur la RD976 à partir du lundi 5 septembre



RD 976 Orange - Travaux sur l'ouvrage de la Mayre de la Gironde





Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9 www.vaucluse.fr

À partir du lundi 5 septembre, la RD976 va subir des changements de circulation. Pour cause, le département de Vaucluse va réaliser des travaux jusqu'au 18 novembre (sous réserve des conditions météorologiques), sur l'ouvrage de franchissement de la Mayre de la Gironde, à Orange. Une déviation par les RD237, RD72 et RD907 va donc être mise en place pendant les périodes du chantier où la route sera barrée.

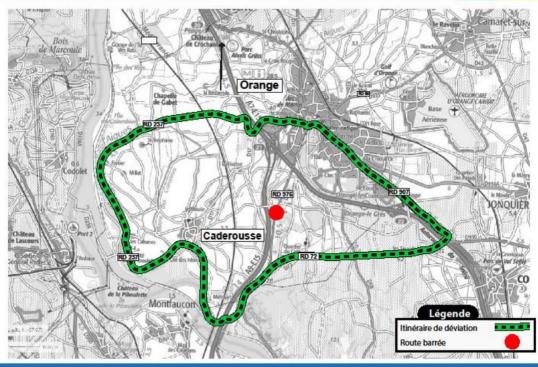
Aujourd'hui, l'ouvrage présente un risque pour la sécurité. Il nécessite donc d'être démoli et remplacé par un nouveau en béton, qui permettra la suppression d'un coude du cours d'eau qui, jusqu'à présent, gênait le bon écoulement de l'eau.

L'opération, dont le coût s'élève à 350 000 €, est financée entièrement par le Département de Vaucluse. Les modifications de circulation vont être divisées en quatre étapes : circulation alternée du 5 septembre au 7 octobre, route barrée au niveau du chantier du 10 au 28 octobre, circulation alternée du 31 octobre au 15 novembre, route barrée au droit du chantier du 16 au 18 novembre. Un accès sera bien évidemment maintenu pour les riverains.



RD 976 Orange - Travaux sur l'ouvrage de la Mayre de la Gironde





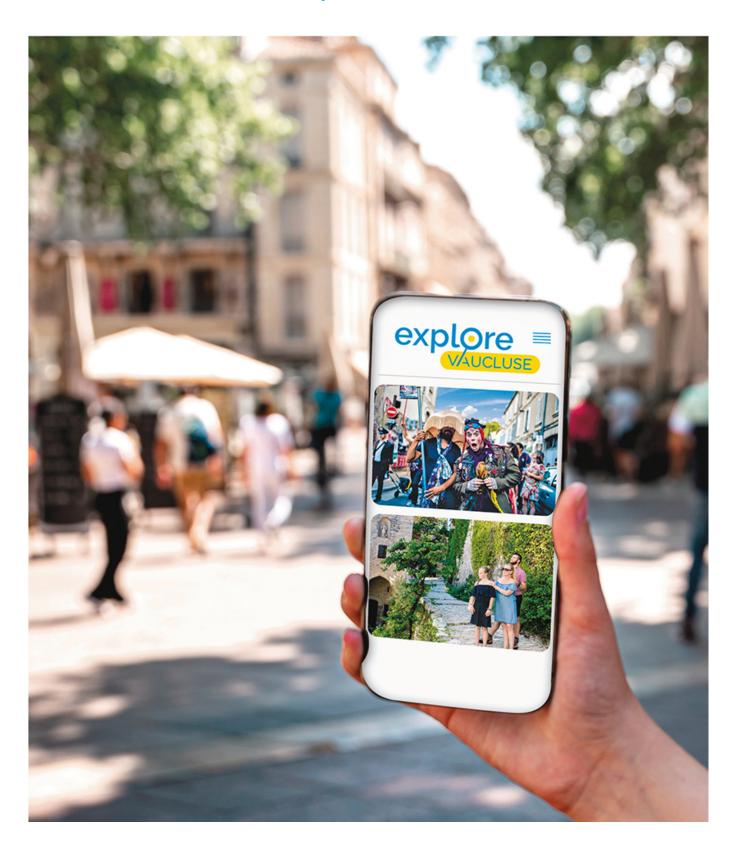
Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9 www.vaucluse.fr

V.A.

Explore Vaucluse : une appli pour découvrir le département



Ecrit par le 26 octobre 2025





Le département de Vaucluse poursuit son développement numérique. En même temps qu'il achève le déploiement de Très Haut Débit (THD) sur tout le territoire et qu'il équipe 170 sites touristiques de bornes wifi gratuites, il lance une nouvelle application destinée à faire découvrir la diversité de ses richesses : Explore Vaucluse.

Le département de Vaucluse poursuit son développement numérique en lançant une application d'ores et déjà disponible sur smartphone, PC et tablette : <u>Explore Vaucluse</u>. Cette application permet à chacun et de n'importe où d'obtenir une multitude d'informations sur le Vaucluse.

Couplée à l'installation de bornes wifi sur les sites touristiques (places de village, musées...), cette application permet aux visiteurs d'accéder gratuitement à : la présentation complète des sites touristiques, d'événements, d'activités, des marchés, etc. ; des propositions de sorties ou de visites ; une cartographie interactive des points d'intérêt ; toutes les informations pratiques sur les sites ; la météo, les alertes, les fréquentations, etc.

Le département a développé ce nouvel outil en collaboration avec <u>Vaucluse Provence Attractivité</u> (<u>VPA</u>), son agence de développement, et grâce au soutien financier de l'Union Européenne via le fonds européen de développement régional (<u>FEDER</u>). L'occasion de répondre aux nouvelles attentes des visiteurs en matière d'accès direct et rapide à l'information tout en favorisant la découverte de lieux moins connus.

En complément, l'installation de bornes wifi

Près de 170 sites (musées, cœurs de villes et de villages, sites de loisirs et de vélos, offices de tourisme, etc.), soit environ 700 points d'accès, sont en cours d'équipement en bornes wifi. Cette nouvelle infrastructure devrait être achevée d'ici la fin 2022.

Ce réseau de bornes wifi permettra de mieux connaître les besoins et demandes des visiteurs par l'analyse des données enregistrées (durée des visites, sites fréquentés, etc.). L'offre et les services proposés pourront être améliorés et/ou adaptés.

Le département assure l'installation et la maintenance des bornes notamment grâce à l'aide du fonds européen FEDER qui a financé 70% des $2,5~\text{M} \in \text{du projet}$.

Pour accéder à la web application : www.explorevaucluse.com

J.R.



Avignon, quand la Chine vient écouter les cigales



Dominique Santoni, Présidente du Département de Vaucluse a reçu hier à Avignon Shaye Lu, l'Ambassadeur de la République populaire de Chine en France. Cette visite de courtoisie s'est déroulée dans le prolongement d'une première rencontre sur le stand du Département au dernier Salon International de l'Agriculture à Paris.

Après un passage dans l'hémicycle historique de l'hôtel du Département, la Présidente et l'Ambassadeur ont échangé sur plusieurs sujets dont celui des échanges économiques entre la Vaucluse et la Chine. MH



Ecrit par le 26 octobre 2025



Le département de Vaucluse intègre la clause de révision des prix en soutien au BTP



Ecrit par le 26 octobre 2025



<u>Dominique Santoni</u>, la présidente du Conseil <u>Départemental de Vaucluse</u> vient d'inscrire une clause de révision des prix dans <u>les marchés publics</u> et intègre désormais un dispositif d'avance financière pour limiter l'impact de la hausse des prix des matériaux sur les trésoreries des entreprises du BTP.

Également, le Département s'est engagé à examiner les demandes des entreprises du BTP dont les marchés sont en cours, pour prendre en compte la réalité des coûts des matériaux. Une possible révision de ceux-ci pourrait se faire, selon les justifications apportées et à condition que les délais et les cahiers des charges aient été préalablement respectés.



Ecrit par le 26 octobre 2025



Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse copyright Mireille Hurlin

Réaction

Joint au téléphone, <u>Christian Pons</u>, président de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse a déclaré : «Madame Dominique Santoni est une élue responsable qui a conscience que les entreprises font partie du tissu économique de son territoire. Elle a compris la nécessité d'intervenir pour éviter leur destruction. Ça n'est pas le cas partout. Il y a quelques jours, j'ai dû réécrire au préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, pour signaler des anomalies de collectivités proposant des marchés fermés non-révisables preuve que tout le monde n'a pas encore appréhendé cette réalité. Si je comprends ces donneurs d'ordre soucieux de minorer leurs dépenses, les entreprises du BTP ne peuvent pas prendre le risque de disparaître en se ruinant pour travailler. Ai-je l'écoute du Préfet ? Oui, c'est un homme de terrain actif et très au fait de la situation du bâtiment et des travaux publics dans le département.»

Récemment

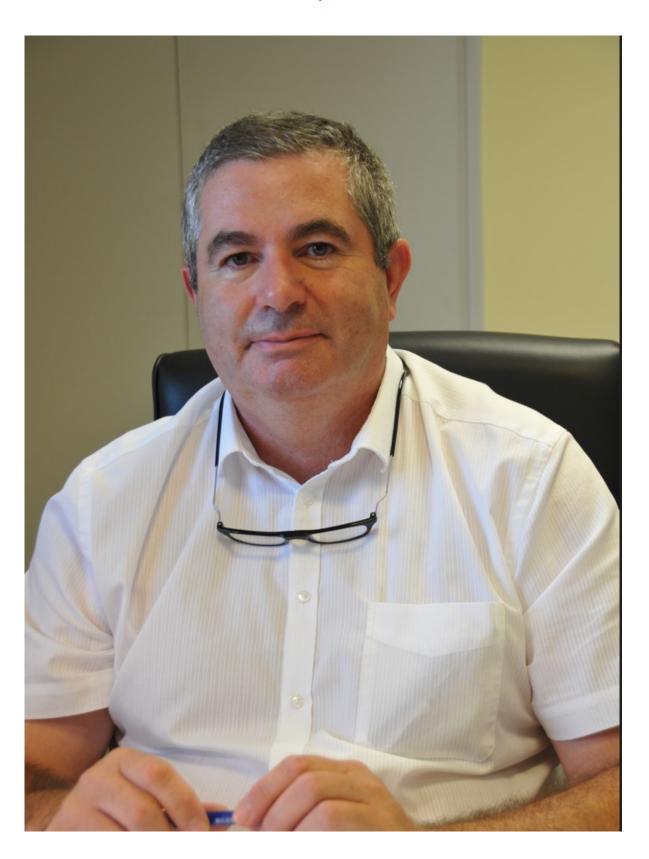
Le président de la <u>Fédération du bâtiment et des travaux publics</u> avait évoqué, en mai dernier, une



situation «pire que lors de la crise sanitaire du Covid-19 avec une <u>hausse des coûts des matériaux</u>, une augmentation des énergies due à la guerre en Ukraine, une inflation galopante ainsi que d'importante difficulté à recruter de la main d'œuvre. Face à cette situation de hausse des coûts des matériaux, en plus de la raréfaction de ceux-ci, le président de l'interprofessionnelle avait évoqué des entreprises en grande difficulté face à des chantiers aux prix non-révisables propres à les détruire.»



Ecrit par le 26 octobre 2025





Christian Pons, président de la Fédération du bâtiment et des Travaux publics Copyright Mireille Hurlin

Le budget du Conseil Départemental passé au crible



Mais avant toute chose, Dominique Santoni, la présidente de l'exécutif vauclusien s'est adressée aux élus, en particulier aux 3 conseillers du département devenus députés, au terme des dernières élections législatives. « J'adresse mes félicitations à nos collègues Joris Hébrard, Hervé de Lépineau et Jean-François Lovisolo. Vous voilà élus de la Nation, je sais que par-delà les étiquettes et les idées qui vous animent, vous aurez à cœur demain, de défendre à Paris les intérêts de notre département et de tous les



Vauclusiens. Je suis une femme de droite, une droite républicaine qui ne transige ni sur les valeurs, ni sur le respect de l'ordre. C'est cette droite-là, que de ma modeste place d'élue locale, je soutiendrai. Mais hors de cet hémicycle, car ici, nous ne sommes pas des élus des partis mais des élus des Vauclusiens » a précisé Dominique Santoni.

Une gestion de 'mère' de famille

Plat de consistance de cette session, l'exécution du Budget 2021, un rapport de 605 pages. Le montant des dépenses s'élève à 758,4M€ et celui des recettes à 776,2M€, soit un excédent de 17,8M€, ce qui est plutôt sain et signe d'une bonne gestion de 'mère' de famille.

Dans le détail, l'aide sociale représente la plus grosse part des dépenses départementales : 196M€ (+5%) et la gestion du personnel 132M€ (+3,3%). Pour cette dernière, cette hausse s'explique d'abord par l'impact de la crise sanitaire et l'aide apportée en particulier aux plus fragiles, les personnes âgées et handicapées et ensuite par l'effet mécanique du GTV, Glissement-Vieillesse-Technicité c'est à dire la revalorisation des salaires des agents du département.

Le dynamisme immobilier en Vaucluse profite au Département

L'épargne brute s'envole de +38%, passant de 93,8M€ en 2020 à 129,4M€ en 2021, grâce à la progression des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) qui témoignent du dynamisme soutenu du marché immobilier dans le Vaucluse.

Le montant des allocations RSA (Revenu de solidarité active) versées s'élève à 109,8M€. Il est insuffisamment compensé par la TICPE (Taxe intérieure sur la consommation énergétique de 58,3M€, soit un différentiel de plus de 51M€. Ce qui signifie, que d'année en année, les contribuables vauclusiens assument le coût exponentiel du RSA alors que cette charge (47M€) devrait incomber à la solidarité nationale.

Reprise des routes nationales

A noter aussi 47,6M€ pour l'entretien de la voirie entre Lourmarin et Apt, sur la départementale 974 entre Bédoin et le sommet du Ventoux, à Sarrians (RD 221), entre la Tour d'Aigues et la départementale 120, à Entraigues, entre la Bastidonne et Mirabeau... Le département de Vaucluse consent un effort significatif pour sécuriser le réseau routier (2 400km de routes et véloroutes). A travers la 'Loi 3DS' (Différenciation, déconcentration, simplification) l'Etat offre la possibilité aux collectivités locales d'achever la décentralisation du réseau routier en lui transférant les dernières sections qu'il gère encore sur le territoire. Le département souhaite s'inscrire dans ce mouvement pour qu'il y ait un seul gestionnaire, ce qui simplifie les procédures et permet de répondre aux attentes des usagers locaux. Dans cette optique Dominique Santoni affirme sa volonté de gérer 44km de routes nationales présentes en Vaucluse. Ce qui concerne la RN 86 entre Bollène et Pont Saint-Esprit, la RN 129 Avignon - Sud, accès au péage, la RN 7 de Lapalud à l'échangeur d'Orange et la RN 7 entre l'échangeur de Bonpas et le carrefour de l'Amandier.

Faire sauter le bouchon perpétuel de Bonpas

Justement, en ce qui concerne le 'nœud gordien' de Bonpas traversé par l'autoroute A7, la nationale 7, les départementales 900 et 907 et où transitent 65 000 véhicules par jour, dont nombre de poids-lourds, le chantier se poursuit. Pour faire sauter ce « bouchon perpétuel » et baisser le nombre d'accidents (55



Ecrit par le 26 octobre 2025

constatés en 10 ans, 2007-2017 sur la départementale 900), le projet de réaménagement envisage de limiter la congestion routière, sécuriser les carrefours et fiabiliser la liaison cyclable Avignon / Cavaillon / Vaucluse / Bouches du Rhône. L'Etat, la région Sud et le département de Vaucluse travaillent main dans la main pour financer ce chantier de 25M€ qui devrait démarrer en 2024 pour s'achever en 2027.

S'ajoutent les frais induits par la réhabilitation ou la construction des collèges, soit 85M€ à destination des collèges du Thor, Sorgues, Vedène et Valréas. Les subventions pour le monde culturel et sportif représentent 7,2M€ (600 000€ pour l'Orchestre National Avignon Provence et le Festival d'Avignon, 300 000€ pour les Chorégies d'Orange, 200 000€ pour l'Opéra-Théâtre du Grand Avignon et la Garance, Scène Nationale de Cavaillon et enfin 1,2M€ pour les associations sportives.





Isle-sur-la-Sorgue, future suppression du passage à niveau de Petit palais



Le chantier qui conduira à la suppression du passage à niveau situé à hauteur de Petit Palais a démarré en ce début d'année 2022. Les premiers travaux, en cours depuis mars, consistent à aménager un carrefour giratoire au croisement des RD 900 et de la RD 24 à l'entrée Ouest de Petit Palais. A partir de cet été, débutera la réalisation d'une nouvelle portion de route passant au-dessus de la voie ferrée pour permettre la suppression du passage à niveau et poursuivre ainsi la sécurisation de la RD 900 entreprise par le Conseil départemental de Vaucluse. Les travaux sont estimés à 15M€.

Situé sur la ligne ferroviaire Avignon-Miramas, le passage à niveau n° 15 se situe sur la RD 900 sur le territoire des communes de Cavaillon et de L'Isle-sur-la-Sorgue,

cette voie constitue un axe structurant qui traverse d'Ouest en Est le département et permet la liaison entre Avignon, Apt et le département des Alpes-de-Haute -Provence. Plus de 14 000 véhicules dont 1 100 poids lourds franchissent chaque jour ce passage à niveau. En outre, au droit du passage à niveau, une soixantaine de trains circulent quotidiennement pour le transport de fret et de voyageurs, soit en



moyenne 3 passages à l'heure (en considérant la circulation réduite de nuit entre 1h et 5h).

Ce passage à niveau est l'un des plus dangereux du département

Portée au programme national de sécurisation, sa suppression se justifie par les caractéristiques contraintes du site, les circulations supportées, l'absence d'itinéraire alternatif au franchissement de la voie ferrée et les incidents qui y sont régulièrement recensés. L'objectif du Département est d'offrir aux usagers de la route une meilleure sécurité dans les déplacements, en le remplaçant par un pont-route permettant ainsi d'éliminer tout risque de collision avec un train et d'éviter les ralentissements et bouchons.

Un projet en 3 phases

Le projet de suppression du passage à niveau consiste à déplacer le tracé actuel de la RD 900 vers le Nord afin de réaliser un ouvrage routier passant au-dessus de la voie ferrée. La déviation concerne environ 1 600 mètres de la RD 900. Elle s'intègre dans un aménagement plus global de sécurisation, qui comprend également un recalibrage d'environ 600 mètres de cet axe routier entre le carrefour des Glaces et le carrefour avec les Chemins des Fourches et de la Grande Bastide.

De mars à juin aura lieu l'aménagement du carrefour giratoire RD900/RD24 à Petit Palais

L'usager circulant sur la RD 900 vers l'Est rencontre deux carrefours situés à 150m l'un de l'autre : le carrefour avec la RD 24 Sud et le chemin du Grand Palais au Nord, un deuxième carrefour avec le chemin des Mulets au Sud et le chemin des Dames Roses au Nord. Le principe d'aménagement consiste à rassembler les échanges en un seul carrefour en y raccordant les voies de désenclavement latérales. Ainsi, le carrefour avec le RD 24 Sud et le chemin du Grand Palais au Nord sera aménagé en giratoire et le deuxième carrefour supprimé. Les travaux actuellement en cours, sous circulation alternée, consistent à réaliser un carrefour giratoire à 4 branches ; créer une contre-allée pour accéder à certaines parcelles agricoles ; réaliser des travaux relatifs au réseau pluvial et à mettre en place la signalisation verticale et horizontale.

Construction d'un ouvrage au-dessus de la voie ferrée et recalibrage de la RD900

Le tracé actuel de la RD 900 va être déplacé une voie nouvelle d'environ 1 600 mètres linéaires sera aménagée au nord du passage à niveau actuel, ainsi que des contre-allées de dessertes riveraines ; un nouvel ouvrage routier passant au-dessus de la voie ferrée sera construit. La RD 900 existante sera élargie, sur une longueur

de 600 mètres, côté Nord. Les travaux permettront la mise en conformité de la chaussée aux dimensions d'une voierie structurante.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 15 M€

Financés à hauteur de 7M€ par l'Etat, 7M€ par le Conseil départemental et 1M€ par la Région Sud-Paca.

Un projet partenarial qui se concrétise enfin

L'Etat, SNCF Réseau et le Département de Vaucluse se sont très tôt mobilisés en faveur de l'opération de dénivellation de ce passage à niveau. Une convention partenariale de financement, signée en 2012, a permis de mener les études d'avant-projet et les procédures réglementaires longues et complexes en vue



de la création d'un pont-route franchissant la voie ferrée. Sous l'impulsion du Conseil départemental de Vaucluse, une enquête publique a été organisée en 2018 dans le prolongement des études et de la concertation publique associant riverains et communes concernés.

Un projet ancien, bien antérieur à 2018, enfin réalisé

Le commissaire enquêteur a émis une conclusion favorable à chacun des volets réglementaires, soulignant en particulier l'intérêt général majeur de l'opération. Confirmé par déclaration de projet, il a conduit Monsieur le Préfet de Vaucluse à autoriser le projet au titre du Code de l'environnement par arrêté du 16 octobre 2018, à déclarer d'utilité publique sa réalisation et à prononcer la cessibilité des terrains nécessaires par arrêté du 24 avril 2019. Suite à l'ordonnance d'expropriation, le Département de Vaucluse a mené les négociations foncières nécessaires à la réalisation du projet. Dans le même temps, les conventions fixant les modalités de financement des études de niveau projet et des travaux ont été signées avec les partenaires (Etat, Région Sud,SNCF Réseau, en octobre et décembre 2021. MH

DR